

# L'isthme au bout du stylo

L'enquête publique a commencé hier en mairie technique. Dossier et plans sont à disposition, de même que le registre où il est possible de noter les observations

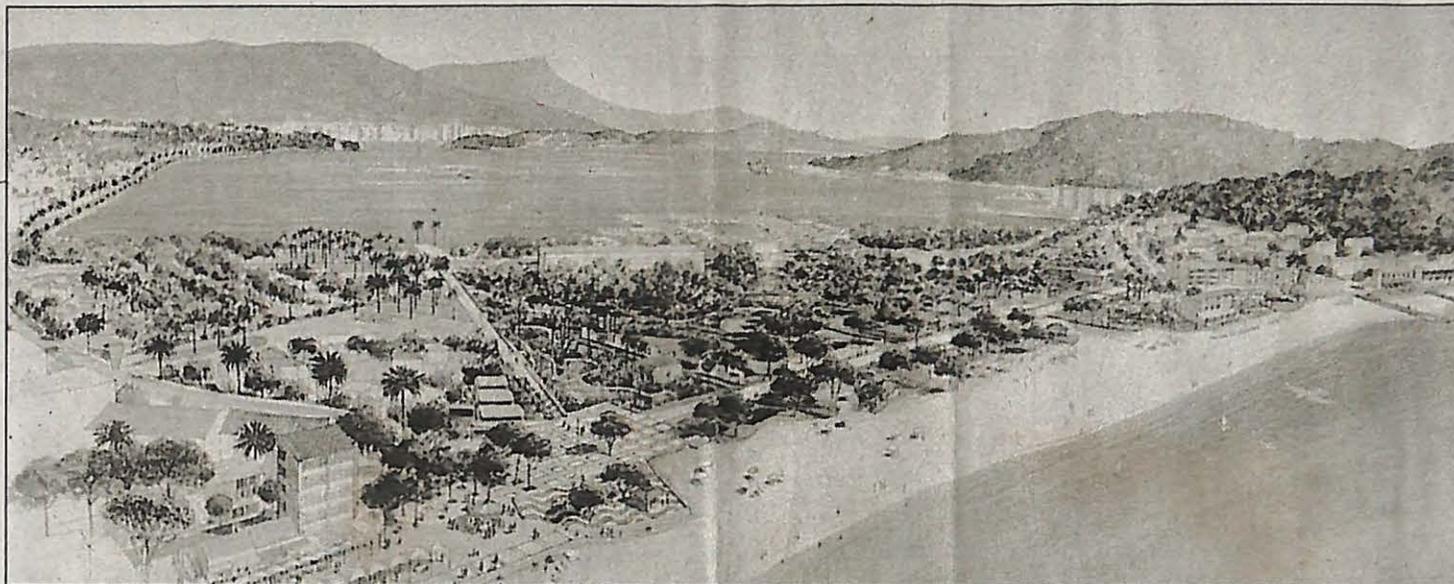
Les plans s'étalent, depuis hier, sur les murs du service "Habitat-architecture" situé au deuxième étage de la mairie technique. Ils y resteront jusqu'au 5 février. Un mois d'enquête publique qui permettra à la population de mieux comprendre les tenants et les aboutissants du plus gros projet seynois. Car l'aménagement de l'isthme des Sablettes en parc paysager concerne la transformation de 7,5 hectares (améliorations apportées aux quartiers des Sablettes et de St-Elme) pour un coût global de 33 millions de francs.

Ce n'est pas encore le premier coup de pioche, mais on s'en approche. Le projet de l'aménagement de l'isthme des Sablettes est enfin soumis à enquête publique depuis hier. Un cap incontournable avant la pose de la première pierre... où, en l'occurrence, la plantation du premier arbre. Car, sur les plans affichés sur les murs du service "Habitat-architecture" de la mairie technique, la transformation de l'isthme est impressionnante. Des jardins, des pelouses, des bassins, des allées plantées, un centre de loisirs, un Office de tourisme, des promenades en bois de teck, une plage agrandie s'élèvent là où, encore aujourd'hui, il n'y a rien...

Disons-le franchement, le projet est de qualité. Seulement avant d'en arriver là, il faudra en passer par les différentes phases de travaux qui ne seront pas forcément toutes très agréables (voir par ailleurs).

## A vos crayons !

La première et la moins douloureuse est sans doute l'enquête publique qui se tient depuis hier et jusqu'au 5 février en mairie technique. "Je reçois toutes les observations tous les jours ouvrables sur le projet actuel. Un registre est à la disposition du public et je serai présent à La Seyne trois jours au cours des prochaines semaines : les 14 et 27 janvier ainsi que le jour de clôture, le 5 février", explique Rémy Puech, commissaire enquêteur nommé par le Tribunal administratif.



Dans un an, l'isthme des Sablettes devra ressembler à ça. Mais attention, ce projet de qualité, en cas d'échec, coûtera cher à La Seyne puisque la moitié des financements actuellement pris en charge par l'Europe devront être supportés par la Ville.

(Photos Stéphane Doussot)

"J'ai étudié le projet pendant un mois et si on me pose des questions auxquelles je ne peux apporter de réponses, je me trouve dans le service concerné, ce qui est très pratique. Les responsables de la conduite des opérations sont à portée de voix. L'enquête publique a deux objectifs : faire passer l'information et permettre à la population de s'exprimer. A l'issue de l'enquête, je rédigerai une synthèse des observations collectées, puis j'émettrai un avis que je présenterai au préfet du Var", conclut-il.

## Les bouchées doubles

Quatre phases de travaux sont prévues. Le plus long restera sans aucun doute la reprise de tous les réseaux enterrés. Ce qui explique qu'il faudra bien, avec ou sans la bénédiction du public, commencer par le sud, donc la plage, plutôt que le nord du site. La deuxième phase portera sur l'aménagement des voiries, des allées, de la plage et de ses abords, de l'esplanade et des terrasses, du garage à bateaux (à l'emplacement du club de kayak "La Méduse"), des stationnements et de la place Gaudemard, ainsi que de la promenade Charcot qui devrait être terminée en juin.

La troisième phase concernera l'arrière-plage, le parc, la construction de l'Office de tourisme et du centre de loisirs ainsi

## A.D.E.I.S. : des retards inexplicables

L'Association pour la défense de l'environnement de l'isthme des Sablettes (A.D.E.I.S.) tiendra son assemblée générale samedi 17 janvier à 10 heures, à l'hôtel Lamy à St-Elme. La question à l'ordre du jour sera, évidemment, l'aménagement de l'isthme des Sablettes. Mais d'ores et déjà, l'association s'exprime sur les retards pris et les inconvénients qui en découlent.

"L'exposition du projet de l'isthme a commencé hier en mairie technique. Il aurait été souhaitable qu'elle s'installe à l'hôtel de ville, plus central. Il est

regrettable que cette enquête publique n'ait pas eu lieu en novembre comme prévu. Il y a plus d'un an que le projet "Faragou" a été adopté par la Ville. On pouvait raisonnablement espérer que les travaux commencent à l'automne 97."

"Aujourd'hui, on parle de commencer les travaux par la démolition de la promenade. Les commerçants des Sablettes ont manifesté leur désapprobation, car le début des travaux ne pourra avoir lieu avant fin mars. La saison estivale sera complètement bouleversée. Il est impératif que

les travaux ne débutent qu'en septembre dans le secteur proche de la plage."

"Par contre, il serait nécessaire de commencer le plus rapidement possible sur le terrain qui jouxte le "Bali" afin d'éviter les problèmes que nous connaissons depuis des années pendant la saison."

"Rappelons que la taxe professionnelle de La Seyne figure au hit-parade dans le département et même dans le pays. Ainsi d'ailleurs que l'ensemble des impôts locaux."

Propos recueillis par M.L.M.

que le stationnement à St-Elme. Enfin, en quatrième période, les finitions et les plantations seront apportées à l'ensemble.

Afin de gagner du temps, car le compte à rebours a déjà commencé, divers aménagements seront menés de front. De même que les appels d'offres n'attendent pas la fin de l'enquête publique avant d'être lancés. Si, du côté des services techniques, on hésite à donner un échéancier précis, par prudence autant que par superstition, il s'agit maintenant de ne plus perdre de temps. Le défi semble difficile à relever, il faudra donc mettre les bouchées doubles. Car l'enjeu est d'impor-

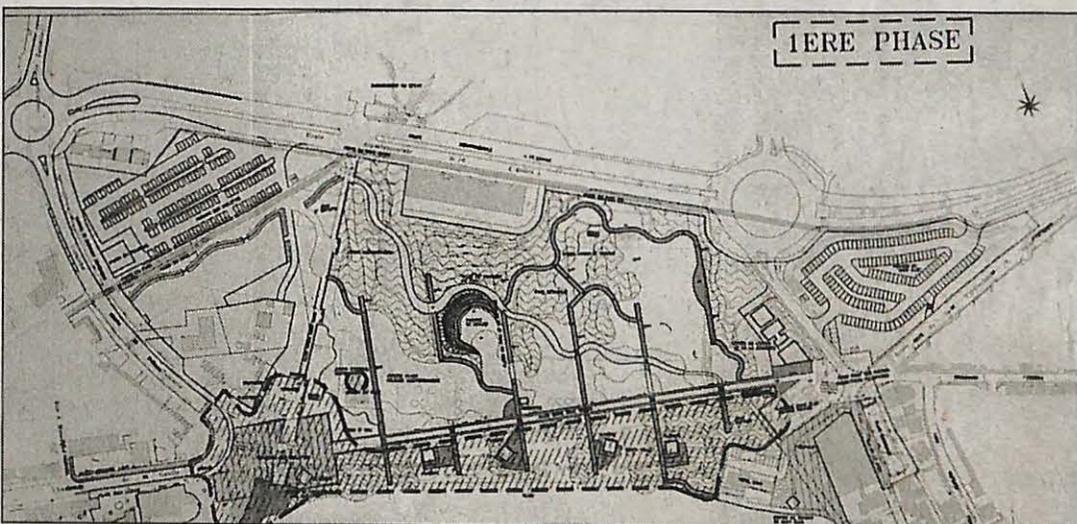
tance : l'Europe apporte 16,5 millions de francs qui lui seront renvoyés si la date butoir du 31 décembre 98 était dépassée. Une perspective qui n'est pas plus envisageable au niveau local qu'à l'échelon départemental. Il

ne faudrait pas qu'en raison d'une erreur seynoise, l'Europe se mette à boudier les projets varois. Donc c'est décidé, début mars, le premier coup de pioche sera donné.

M.L.M.



Rémy Puech, commissaire enquêteur nommé par le tribunal administratif sera en mairie technique les 14 et 27 janvier, ainsi que le 5 février.



La première phase concerne les réseaux enterrés. Les travaux débuteront donc par la plage.